



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **La Pinte des Vernes Sàrl**, Rte du Pâquier 7,  
1663 Pringy
2. Déclaration de faillite: 23.11.2015
3. Suspension de faillite: 20.01.2016
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 22.02.2016
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Exploitation d'établissements publics tels que cafés, restaurants, hôtels, chambres d'hôtes, bar, dancing, notamment exploitation du café-restaurant de la Pinte des Vernes, à Pringy, ainsi qu'importation et exportation de produits de consommation (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut  
1700 Fribourg

02635077

